

La Lettre des HCC

Les HCC à l'honneur

Les HCC au tableau d'honneur des 50 meilleurs hôpitaux de France!

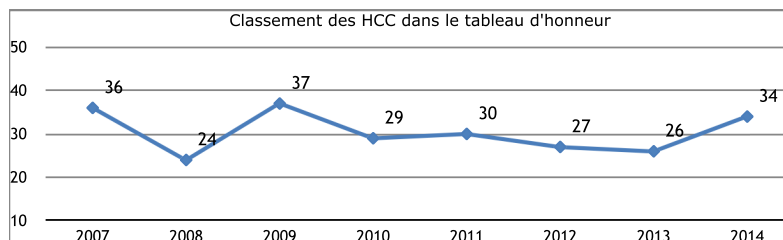


Pour la seizième année consécutive, l'hebdomadaire Le Point publie son palmarès des hôpitaux et cliniques. En 2014, 522 établissements publics ou privés à but non lucratifs ont été comparés.

Cette année encore, **les Hôpitaux Civils de Colmar figurent au tableau d'honneur des 50 meilleurs hôpitaux de France**. Ils partagent le 34^{ème} rang avec l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, et restent **en tête des établissements non-universitaires**. 24 spécialités de notre établissement figurent dans le classement, sur les 62 spécialités médicales et chirurgicales retenues.

Les HCC obtiennent une 3^{ème} place pour la prise en charge des calculs urinaires, et une sixième place pour la chirurgie de la colonne vertébrale.

Ces résultats satisfaisants témoignent de l'engagement et de la performance de tous les professionnels de notre établissement !



Rang de classement	Spécialités des HCC classées	
De la 1 ^{ère} à la 10 ^{ème} place	Calculs urinaires Chirurgie de la colonne Traumatologie du genou	Tumeur de la vessie Cancer de la prostate
De la 11 ^{ème} à la 20 ^{ème} place	Chirurgie du rectum Adénome de la prostate Chirurgie de l'obésité	Hernie abdominale Appendicite Amygdales et végétations
De la 21 ^{ème} à la 30 ^{ème} place	Prothèse du genou Proctologie Chirurgie du pied	Cataracte Prothèse de la hanche
De la 31 ^{ème} à la 40 ^{ème} place	Vésicule biliaire Urgences traumatologiques Cancer du sein AVC	Pédiatrie Thyroïde Chirurgie du nez et des sinus
De la 41 ^{ème} à la 50 ^{ème} place	Epilepsie	

Les félicitations de M. le Maire



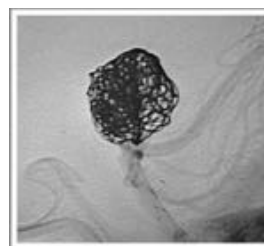
Suite à la parution des résultats du palmarès des hôpitaux et cliniques 2014 du magazine Le Point, **M. Gilbert MEYER, Président du Conseil de Surveillance**, a tenu à adresser ses félicitations à tout le personnel des Hôpitaux Civils de Colmar.

Dans son courrier à Mlle FIAT, Directeur d'établissement, M. le Maire s'exprime en ces mots:

« Je tenais à vous féliciter, ainsi que toute la communauté des praticiens, pour ce bon résultat.

Je relève que l'Hôpital figure dans les 10 premiers de ce classement pour 10 spécialités, ce qui conforte encore la très bonne tenue d'ensemble de l'établissement ».

Prise en charge des des anévrismes aux HCC



Suite à une présentation de formation post-universitaire neurochirurgicale et neuroradiologique dispensée par **le Professeur Alain TOURNADE**, l'Université McGill de Montréal décerne **un satisfecit scientifique et académique aux Hôpitaux Civils de Colmar** pour la méthodologie clinique et technique de la **prise en charge des anévrismes de la fosse postérieure** appliquée dans notre établissement.

Les anévrismes intracrâniens de la fosse postérieure constituent 8,5 % de la totalité des anévrismes mais représentent **la localisation la plus dangereuse** de ces altérations vasculaires. Le traitement de ces localisations très délicates revient essentiellement aux **techniques endovasculaires développées ces dernières années, particulièrement dans notre établissement.**

L'arrivée du Dr LEVAI, nouveau Médecin-Chef

Depuis le 1er septembre, les Hôpitaux Civils de Colmar sont heureux d'accueillir dans leur effectif, **Monsieur le Docteur Laszlo LEVAI, Cardiologue interventionnel, Médecin-Chef du Service de Cardiologie.**

Monsieur le Dr LEVAI a étudié la médecine en Allemagne où il a obtenu un diplôme de spécialiste en Médecine Interne. Il s'est parallèlement formé à la Cardiologie et Cardiologie interventionnelle à Freiburg et au Herzzentrum de Bad-Krozingen, établissement dans lequel il a démarré sa carrière d'angioplasticien. Après **11 ans d'exercice en Allemagne**, Monsieur LEVAI a rejoint le GHCA, où il a exercé les fonctions de Médecin-Chef du service de Cardiologie.

Parallèlement à sa pratique clinique, Monsieur le Docteur LEVAI s'est formé à la radioprotection (directives EURATOM) et a **publié de nombreux travaux, notamment sur les syndromes coronaires aigus et l'infarctus du myocarde.**

Toute la communauté hospitalière se réjouit de la venue de Monsieur le Docteur LEVAI et lui souhaite la bienvenue.



Le nouveau cabinet dentaire (A. ROMBOURG)



Le service d'Odontologie, Chirurgie Orale et Médecine Bucco-dentaire des H.C.C, situé au 4 R.D.C vient d'acquérir un **nouvel équipement destiné aux soins des enfants, des handicapés et des patients alités.** Cette unité localisée au 4 1^{er} vient s'ajouter aux 3 fauteuils déjà installés au 4 R.D.C et aux 2 équipements des U.C.S.A. pour la prise en charge des détenus avec la spécificité de l'Odontologie hospitalière en milieu carcéral et d'un équipement au C.P.A.

Les consultants sont principalement adressés par les chirurgiens dentistes ou médecins de ville, pour des **interventions de chirurgie orale**, qui représentent l'activité majeure du service.

L'activité de **médecine bucco-dentaire** du service n'est cependant pas négligeable. Il accueille, dans le cadre des consultations inter-services, des patients devant subir une radiothérapie, un remplacement de valve cardiaque, des patients en attente de greffe.....

Le service réalise également des soins et de la prothèse adjointe pour des patients externes.

La prise en charge des patients s'effectue sous anesthésie locale (avec ou sans hypnose) sous MEOPA, ou encore sous anesthésie générale.

98 % des interventions sous anesthésie générale s'opèrent dans le cadre de la chirurgie ambulatoire.

L'odontologie hospitalière s'inscrit en tant que discipline entière dans la prise en charge du malade.

Le remplacement de la salle de radiologie en pneumologie (Dr. J-P OSTER, E. PERRIN)



En août 2014, les H.C.C. ont installé un **nouvel équipement de radiologie dans le service de Pneumologie.** L'ancienne salle de radiologie, devenue obsolète, a été remplacée par **une salle dédiée poumons DigitalDiagnost CHEST** de marque PHILIPS.

Celle-ci est destinée aux radiographies pulmonaires concernant les patients hospitalisés ou ambulants. Cette installation comporte un capteur plan (numérisation directe), une suspension plafonnrière et un potter vertical fixe.

L'équipement répond parfaitement aux attentes du service de



Pneumologie et **va améliorer significativement la qualité de la prise en charge des patients**, tout en **diminuant la dose reçue de rayonnements.**

La numérisation directe par la technologie des capteurs plans augmente très sensiblement la qualité des clichés et permet ainsi leur transfert vers le futur réseau d'images radiologiques.

Depuis le début du mois de septembre, **la salle est fonctionnelle et l'équipe médico-technique, formée à son utilisation, est opérationnelle.**

Cet équipement représente un investissement de 167 000 € TTC.

VILLE DE COLMAR

HAUT-RHIN



LE MAIRE

Colmar, le 26 août 2014



Madame Christine FIAT
Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar
39, avenue de la Liberté – BP 535
68024 COLMAR Cedex

Madame le Directeur,

Les Hôpitaux Civils de Colmar figurent à un méritoire 34^{ème} rang sur le tableau d'honneur des 50 meilleurs Hôpitaux de France, publié par l'hebdomadaire « Le Point ».

Je tenais à vous féliciter, ainsi que toute la communauté des praticiens, pour ce bon résultat.

Je relève que l'Hôpital figure dans les 10 premiers de ce classement pour 10 spécialités, ce qui conforte encore la très bonne tenue d'ensemble de l'établissement.

Je vous demande de bien vouloir vous faire l'écho de la présente auprès des membres du service hospitalier.

Veillez agréer, Madame le Directeur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bravo!


Gilbert MEYER